



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
24 mars 2002
Français
Original: anglais

Session annuelle de 2002

17-28 juin 2002, Genève

Point 13 de l'ordre du jour provisoire

**Cadres de coopération avec les pays
et questions connexes**

**Deuxième cadre de coopération avec le Belize,
2002-2006**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1	2
I. Situation du développement envisagée sous l'angle du développement humain durable	2-14	2
II. Résultats et enseignements tirés de la coopération passée	15-28	4
A. Protection et régénération de l'environnement	16-18	4
B. Élimination de la pauvreté et développement communautaire	19-21	5
C. Principaux enseignements tirés de la coopération passée	22-28	6
III. Objectifs, domaines d'activité et résultats escomptés	29-43	6
A. Politique sociale et planification en matière de lutte contre la pauvreté	32-35	7
B. Gouvernance démocratique	36-39	8
C. Gestion durable des ressources de l'environnement	40-43	8
IV. Arrangements en matière de gestion	44-46	9
Annexe		
Objectifs de mobilisation des ressources pour le Belize, 2002-2006		11



Introduction

1. Le deuxième cadre de coopération avec le Belize pour la période 2002-2006 constitue la stratégie commune adoptée par le Gouvernement bélizien et le PNUD pour travailler en partenariat au développement humain durable du pays. Il précise les domaines dans lesquels la mobilisation des ressources du PNUD aura la plus grande efficacité, en tenant compte des besoins du pays, des priorités du Gouvernement, du bilan commun de pays des Nations Unies, du Cadre de résultats stratégiques du PNUD pour le Belize, de la contribution des parties prenantes de la société civile et du secteur privé et des points forts du PNUD en matière de promotion du développement humain durable.

I. Situation du développement envisagée sous l'angle du développement humain durable¹

Évolution démographique

2. Le Belize n'est indépendant que depuis 1981. C'est donc un pays jeune qui s'efforce de promouvoir le développement durable de sa population dans un contexte d'enjeux nationaux, régionaux et mondiaux de plus en plus complexes. Selon le recensement de 2000, le Belize compte une population d'environ 250 000 personnes, répartie à peu près également entre zones urbaines et rurales. La croissance démographique est élevée (2,6 % par an), la population très jeune (61 % a moins de 24 ans) et la composante multiethnique et multilingue du pays ne cesse de changer. La plus grande partie des 40 000 immigrants politiques et économiques que l'on estime être arrivés au Belize dans les années 80 et 90 s'y sont installés et les immigrants économiques qui continuent d'arriver sont moins nombreux. L'afflux d'immigrants, associé à l'émigration traditionnelle de dizaines de milliers de Béliziens vers l'Amérique du Nord, est une cause

certaine de la croissance proportionnellement rapide de la population métisse et hispanophone.

Évolution économique

3. L'économie modeste du Belize s'appuie sur une base de production relativement peu diversifiée et dépend largement de l'exportation d'un petit nombre de produits agricoles de base (sucre, bananes et agrumes). Le produit intérieur brut (PIB) a sensiblement augmenté (de 1,5 % en 1998 à 10,4 % en 2000) grâce à l'afflux de capitaux au titre de la construction de logements et de routes et aux investissements réalisés dans le secteur de l'agriculture et des pêches. Le déficit commercial continue de se creuser malgré une hausse significative des recettes d'exportation. L'emprunt international a augmenté au cours des cinq dernières années et, en 2000, le service de la dette représentait 10,6 % du PIB.

4. La diversification économique reste au premier plan du programme gouvernemental : le tourisme, les activités bancaires offshore, les marchés à créneaux pour l'agriculture et l'aquaculture sont les activités économiques de remplacement encouragées en priorité. Le Gouvernement poursuit par ailleurs sa politique de privatisation, les services d'eau en étant le dernier exemple. Le taux officiel de chômage reste compris entre 12 et 14 %, et les femmes et les jeunes sont les plus touchés.

Le défi de la mondialisation

5. Avec l'élimination progressive des accords préférentiels dont bénéficient ses exportations traditionnelles et l'accélération de la libéralisation des échanges commerciaux, le Belize accorde une importance accrue à l'intégration économique et à la mondialisation. Tout en continuant de renforcer sa présence au sein de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), il participe de plus en plus aux initiatives d'intégration économique à l'échelle de l'Amérique centrale. La meilleure preuve en est que le Belize est devenu en 2000 membre à part entière du Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA) et qu'il est également partie au Plan Puebla-Pamana. Mais il faut bien reconnaître que les capacités nationales de gérer l'intégration du pays aux différents groupes régionaux demeurent faibles.

¹ Les données contenues dans cette section proviennent des documents suivants : bilan commun de pays, *The Abstracts of Statistics: 2000, Rapport national sur le développement humain : 2000, Plan de développement économique à moyen terme, 2000, Rapport sur l'évaluation de la pauvreté dans le pays et Recensement : 2000.*

Le secteur social

6. Malgré la croissance macroéconomique et les progrès réalisés dans le domaine du logement, par exemple, et l'amélioration de certains indicateurs sociaux de base, le secteur social reste marqué par des inégalités structurelles. Les indicateurs généraux de la santé ont progressé au fil des ans, notamment pour ce qui est de l'espérance de vie et de la mortalité infantile, mais il existe des disparités entre les régions, les groupes sociaux et les sexes, en particulier en matière d'accès aux services, de promotion de la santé et de prévention de la maladie. Certaines initiatives sont en cours, telles un programme pilote national d'assurance maladie, pour arriver à l'égalité dans l'accès aux soins de santé, décentraliser la gestion et mettre l'accent sur la prévention.

7. L'accès à l'éducation primaire et secondaire et la qualité de la scolarisation ont également progressé. L'éducation nationale souffre cependant de très nombreuses insuffisances opérationnelles, qu'il suffirait de combler pour réduire sensiblement le coût unitaire de l'instruction primaire et secondaire. Le niveau d'instruction médiocre des groupes à faible revenu, notamment des jeunes et des femmes chefs de famille, perpétue la pauvreté, les intéressés ne pouvant tirer parti des possibilités économiques et sociales d'accroissement de la productivité. Le Ministère de l'éducation, qui se fonde sur le nombre des enfants ayant terminé leur scolarité, estime le taux d'alphabétisation des adultes à 75,1 %, tandis que le Literacy Council, qui prend pour base les résultats d'une enquête sur l'aptitude à lire et à comprendre, estime le taux d'alphabétisation fonctionnelle des adultes à 42,5 %.

8. Malgré les progrès sensibles enregistrés au chapitre de l'égalité entre les sexes, notamment dans le domaine de l'accès à l'éducation, et une légère amélioration de l'autonomie économique des femmes, la culture du Belize se caractérise encore par la domination masculine, ce qui empêche une véritable égalité entre hommes et femmes. Les jeunes représentent aussi un groupe social extrêmement vulnérable au Belize, où 61 % de la population a moins de 24 ans.

9. La criminalité a augmenté en fréquence et en gravité depuis 10 ans et le pays est proche d'une situation de crise. L'augmentation de la violence est attribuée au dysfonctionnement des familles, au

chômage des jeunes, à la plus grande accessibilité des armes, à la toxicomanie et à l'alcoolisme. La faiblesse structurelle des institutions étatiques et le manque de coordination durable entre les différents secteurs compromettent l'efficacité de l'action de l'État face à cette situation.

Élimination de la pauvreté

10. La stratégie de développement économique du Gouvernement bélizien pour la période 1998-2003 est centrée sur l'élimination de la pauvreté et s'appuie sur une diversification et une croissance économique induites par le secteur privé et sur un meilleur accès à des services de base de qualité. Selon les statistiques les plus récentes sur la pauvreté, 25,3 % des ménages, soit 33 % de la population, vivent en deçà du seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 643 dollars par an. Parmi les pauvres, 13,4 % sont considérés comme indigents ou extrêmement démunis. Étant donné qu'il existe des poches importantes de pauvreté en ville comme à la campagne, la pauvreté doit être combattue sur tous les fronts. Avec l'appui du PNUD, le Belize a élaboré, en 1998, une stratégie et un plan d'action nationaux d'élimination de la pauvreté. On considère cependant que la pauvreté reste le principal défi du Belize pour 2002 et au-delà.

VIH/sida

11. Au Belize, le taux d'infection par le VIH/sida par habitant est le plus élevé de l'Amérique centrale et l'un des plus élevés de l'Amérique latine et des Caraïbes. Il est estimé à 4 % pour les groupes des 15 à 44 ans et à 2,1 % pour l'ensemble de la population. L'écart entre les hommes et les femmes se resserre, ces dernières étant de plus en plus nombreuses à être infectées. Le groupe des 20 à 44 ans, années qui sont jugées les plus productives, est le plus vulnérable au VIH/sida et aux autres maladies sexuellement transmissibles. Le VIH/sida est donc un problème national majeur qui menace la stabilité et la capacité productive de la population active et aggrave la pauvreté.

Vulnérabilité de la nature et de l'environnement

12. Aux plans régional et international, le Belize a la réputation de ne pas ménager ses efforts pour parvenir à une gestion durable de ses ressources naturelles. Quarante-cinq pour cent de sa superficie terrestre est protégée. Mais il lui reste d'importants problèmes à résoudre, dont la surexploitation des ressources

marines, la gestion des déchets solides, l'exploitation de sources d'énergie durables et la menace grandissante de dégradation des terres. L'extrême vulnérabilité du Belize aux ouragans est apparue au grand jour pendant la période 1998-2001. Si, en 1998, l'ouragan Mitch n'avait fait qu'effleurer le pays, les ouragans Keith et Iris, en 2000 et 2001, ont causé des dégâts estimés à plus de 500 millions de dollars. L'économie du Belize, fondée sur le tourisme et l'agriculture, a été durement touchée, ce qui a montré toute la vulnérabilité des principales sources de revenus face aux catastrophes naturelles et aux conditions environnementales. Des milliers de maisons ont été détruites ou endommagées et la population a vu ses moyens de subsistance compromis. La planification préalable des secours en prévision des catastrophes et des ouragans s'améliore, mais les efforts ne doivent pas se relâcher, notamment aux niveaux local et communautaire.

Gouvernance et démocratie

13. Lorsque le Parti uni du peuple a remporté les dernières élections générales, en 1998, le pays a changé pacifiquement de gouvernement pour la quatrième fois depuis son accession à l'indépendance en 1981. La question de la gouvernance démocratique est au premier plan des préoccupations nationales depuis 1994, date à laquelle les organisations de la société civile ont lancé un processus de réforme politique en réponse aux revendications des citoyens qui demandaient la décentralisation des pouvoirs politiques, plus de transparence et de responsabilité de la part du gouvernement et une participation populaire accrue au processus politique. Le Gouvernement a donc entrepris un vaste programme de réformes et d'amendements à la Constitution. Il a notamment adopté des mesures visant à renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire et à accroître la représentativité du Sénat en y incluant des groupes du secteur privé et de la société civile. La décentralisation, le renforcement de la participation populaire et la responsabilité des pouvoirs publics n'en restent pas moins des défis majeurs.

La société civile comme partenaire du développement

14. Après 10 ans de militantisme, les organisations de la société civile sont considérées comme des acteurs de premier plan dont l'influence se fait sentir dans tous les

grands secteurs, au plan des politiques et de la pratique. Pour montrer sa volonté de travailler en partenariat avec elles, le Gouvernement a créé le Ministère de la société civile, et adopté une loi relative aux organisations non gouvernementales (ONG) et le Premier Ministre rencontre tous les trimestres les membres du Mouvement de la société civile du Belize. L'insuffisance des ressources humaines et financières et l'inefficacité des mécanismes qui devraient permettre aux organisations de la société civile d'exercer une influence politique limitent cependant leur capacité de tirer pleinement parti de ces mesures et de participer au dialogue politique en l'influençant.

II. Résultats et enseignements tirés de la coopération passée

15. Dans le premier Cadre de coopération avec le Belize, qui couvrait la période 1997-2001, les activités de programme étaient axées sur deux domaines : a) protection et régénération de l'environnement; et b) élimination de la pauvreté et développement communautaire².

A. Protection et régénération de l'environnement

16. Pour la période 1997-2001, la majorité des fonds mobilisés au titre de projets sont allés à l'environnement. Le programme environnemental du PNUD a eu un effet globalement positif sur le développement de l'environnement dans les domaines suivants : élaboration de politiques et de stratégies, signature de conventions internationales, création et gestion de zones protégées, participation communautaire, sensibilisation à l'environnement, établissement d'une corrélation entre environnement et élimination de la pauvreté, et renforcement de l'approche régionale de la durabilité de l'environnement. Étant donné la grande importance que

² Les informations et les analyses contenues dans cette section sont fondées sur l'examen des rapports tripartites, l'évaluation de la première phase du projet des zones côtières, le *Rapport de la première réunion annuelle des directeurs de projet PNUD/FEM (2001)*, une réunion du PNUD et des organisations de la société civile, la consultation des parties prenantes au deuxième Cadre de coopération et des interviews de partenaires clefs du PNUD.

le PNUD accorde au développement durable, le Gouvernement, les organisations de la société civile et les organismes internationaux de développement considèrent le Programme comme l'un des organismes chefs de file pour ce qui est de la protection de l'environnement au Belize.

Projets nationaux

17. Pendant la période visée par le premier Cadre de coopération, le PNUD-Belize a obtenu des ressources du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) à l'appui de l'exécution de projets au niveau national. Le grand projet de gestion des zones côtières a abouti à la création d'un Institut et d'un Service de gestion des zones côtières. Il a également permis d'élaborer plusieurs politiques et stratégies de gestion des ressources marines. Le projet de cogestion communautaire, de moyenne envergure, a contribué à l'élaboration d'un cadre pour la cogestion communautaire des zones protégées du Belize et au renforcement systématique des capacités locales en matière de gestion des ressources naturelles. Les projets nationaux suivants ont également été mis en oeuvre pendant cette période : le Programme des petites subventions du FEM, qui a donné de bons résultats; le nouveau programme de cogestion communautaire des zones protégées (COMPACT), appuyé par la Fondation pour les Nations Unies; un projet d'appui à la formulation d'une stratégie nationale sur la diversité biologique; et un projet de recyclage des substances réfrigérantes.

Projets régionaux

18. Le PNUD a également participé à des projets régionaux en Amérique centrale. Il fournit un soutien à l'administration et au suivi programmatique du volet bélizien du projet de Couloir biologique méso-américain. En 2001, il a fait campagne avec succès pour que lui soit confiée la gestion d'un grand projet de la Banque mondiale et du FEM, le Système de la barrière de récifs méso-américain. C'est le premier projet régional de protection de l'environnement en Amérique centrale à avoir son siège au Belize et à bénéficier d'un fort appui administratif du PNUD.

B. Élimination de la pauvreté et développement communautaire

19. Bien que des fonds moins importants aient été consacrés à ce programme, l'impact des projets et

activités réalisés n'est pas négligeable pour un petit pays comme le Belize. L'essentiel des ressources de base du PNUD ont appuyé la mise en oeuvre d'un projet quadriennal de développement humain durable visant à renforcer la capacité des responsables locaux de consolider la démocratie par la gouvernance locale et le développement communautaire. Le projet a encouragé l'élaboration de nouvelles méthodes de développement communautaire, et la décentralisation des conseils de village, et il a mis le concept de développement humain durable à l'ordre du jour national.

20. Outre qu'il s'est forgé un rôle de premier plan en faisant accepter le concept de développement humain durable, le PNUD, seul ou grâce à la coopération interinstitutions, a fourni un financement et une assistance technique à des organismes clefs en matière de développement humain, comme le Comité consultatif national pour le développement humain et la Commission nationale de lutte contre le sida. Entre autres résultats importants, ces partenariats stratégiques ont permis l'établissement d'une stratégie et d'un plan d'action nationaux pour l'élimination de la pauvreté, la publication de trois *Rapports sur le développement humain*, le lancement du processus d'élaboration d'un programme national à long terme pour le développement humain au Belize, la fourniture d'un appui stratégique à la préparation et à la mise en oeuvre de plusieurs activités visant à combattre le VIH/sida dans le pays et le renforcement institutionnel du Comité consultatif national pour le développement humain.

Planifications des secours d'urgence en cas d'ouragan

21. Les dégâts provoqués par quatre ouragans dévastateurs en trois ans ont fait de la gestion des catastrophes naturelles un problème national majeur. À chaque fois, le PNUD a renforcé sa capacité de planification préalable et d'intervention rapide de sorte à fournir des secours immédiats au Gouvernement et à la population du Belize et, à plus long terme, à contribuer à la remise en état du pays. En collaboration avec la Croix-Rouge bélizienne et le Gouvernement, il a notamment apporté son soutien à un stage de formation à la gestion des catastrophes destiné aux responsables communautaires. En participant à l'Équipe des Nations Unies chargée de la gestion des catastrophes, aux côtés du Fonds des Nations Unies

pour l'enfance, de l'Organisation panaméricaine de la santé et de l'Organisation mondiale de la santé, le PNUD a contribué au renforcement du mécanisme d'intervention d'urgence des Nations Unies au Belize.

C. Principaux enseignements tirés de la coopération passée

Exécution du programme

22. En ce qui concerne l'exécution du programme, les projets relatifs à l'environnement ont été efficaces pour la protection du milieu naturel. On s'est toutefois rendu compte de la nécessité d'établir des liens plus étroits entre environnement et lutte contre la pauvreté, et de mieux coordonner l'action menée pour influencer les politiques. Le Gouvernement et certains éléments de la société civile considèrent que le PNUD est en bonne position pour s'impliquer davantage et prodiguer des conseils dans des domaines clés.

23. Axer les ressources financières et techniques sur les organismes nationaux de décision s'est avéré être une bonne stratégie pour agir sur la politique et la pratique en matière de développement humain durable au Belize. Il ressort de l'exécution des projets que les activités à venir devront continuer de favoriser l'exécution nationale, l'autosuffisance et la durabilité, et de renforcer les capacités nationales pour la préparation et la mise en oeuvre de projets de qualité.

24. Le partenariat stratégique que le PNUD a mis en place avec les Coos en 2001 a déjà permis d'améliorer et de nuancer l'image du Programme.

Gestion du programme

25. Dans les petits États comme le Belize, des ressources limitées mais bien ciblées permettent à l'action du PNUD d'avoir un effet important et une valeur ajoutée et peuvent attirer des fonds de contrepartie. Le Gouvernement et les organismes internationaux de développement considèrent le Programme comme un facilitateur dans tous les secteurs et un partenaire efficace du développement. Ses recommandations en matière de cofinancement et de financement par des tierces parties, notamment pour la lutte contre la pauvreté, sont donc généralement bien accueillies.

26. La création d'une Maison des Nations Unies, la mise en commun de services administratifs et les

communications internes ont amélioré la coordination interinstitutions.

27. L'augmentation des frais d'administration découlant du partage des coûts pour un nombre accru de projets et celle de la contribution du Gouvernement au financement des bureaux locaux peuvent permettre au bureau du PNUD au Belize de surmonter les problèmes liés à la diminution de ses ressources de base.

28. En sa qualité d'antenne du bureau en El Salvador, le bureau du PNUD au Belize a été à la hauteur des tâches particulières qui lui étaient confiées en matière d'administration, de représentation et de prise de décisions. Récemment, la restructuration et la décentralisation de certaines fonctions ont permis de gagner en efficacité et d'éliminer certains blocages.

III. Objectifs, domaines d'activité et résultats escomptés

Orientation stratégique du PNUD pour la période 2002-2006

29. Le développement humain durable demeure l'objectif primordial. Le deuxième cadre de coopération du Belize continuera d'appuyer certaines activités en aval, mais le changement d'orientation stratégique pendant la période considérée sera axé sur les activités en amont, avec pour objectifs d'identifier d'autres politiques et types de planification et de renforcer les capacités du pays en matière d'élaboration des politiques et des moyens de les influencer. La stratégie de renforcement des capacités sera centrée sur les institutions et consistera tant à développer les compétences techniques qu'à accroître l'efficacité des mécanismes de coordination et de collaboration. Concrètement, l'action du PNUD consistera davantage à donner des conseils sur les politiques à suivre, à fournir une assistance technique peu coûteuse mais de valeur, à participer aux travaux d'instances qui jouent un rôle consultatif ou élaborent des politiques, à mener une action de sensibilisation, à favoriser les approches de type participatif et à instaurer des partenariats fructueux entre les principales parties prenantes au développement du pays.

30. Le programme de pays du Belize sera essentiellement axé sur trois objectifs – lutte contre la

pauvreté, gouvernance démocratique, environnement – et concernera donc trois domaines d’activité : a) politique et planification sociales en matière de lutte contre la pauvreté; b) promotion de la gouvernance démocratique; c) gestion durable des ressources de l’environnement.

31. Le programme de pays établira également un lien plus stratégique entre les grands domaines d’activité mentionnés ci-dessus et les questions intersectorielles qui les relient : VIH/sida, égalité entre les sexes, jeunes, gestion des crises, sécurité humaine, droits de l’homme. Le bureau du pays prévoit également de tirer parti de son partenariat avec les principaux ministères et les grands organismes internationaux, de ses relations de plus en plus étroites avec la société civile et des possibilités de liens plus solides avec le secteur privé et les établissements universitaires³.

A. Politique sociale et planification en matière de lutte contre la pauvreté

32. La lutte contre la pauvreté en ville comme à la campagne est l’une des premières priorités du Gouvernement bélizien qui, tout comme le PNUD, sait combien la pauvreté est associée à d’autres problèmes sociaux (chômage des jeunes, criminalité et violence, inégalité entre les sexes, VIH/sida), ainsi qu’à des questions d’ordre économique comme la mondialisation et le manque de perspectives économiques. Le bureau du PNUD au Belize a constaté qu’il était indispensable de promouvoir d’autres politiques sociales et une planification sociale de type participatif à long terme et de les intégrer dans la lutte contre la pauvreté et dans les stratégies et initiatives plus vastes en faveur du développement humain. Dans ce domaine d’activité, les principaux objectifs sont les suivants : apporter une assistance technique aux partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux pour l’élaboration de politiques de développement humain durable; développer leurs compétences techniques en vue de la mise en oeuvre des initiatives

³ Le cadre de résultats stratégiques (2000-2003) établi pour le Belize a constitué un document de référence pour la définition des domaines de programme, des objectifs et des résultats escomptés. En particulier, les résultats et la stratégie de partenariat qui y sont présentés sont intégrés dans les résultats escomptés et les grandes sections du cadre de coopération qui concernent les partenaires.

de lutte contre la pauvreté en milieu rural et urbain; renforcer les capacités techniques et les mécanismes de dialogue en leur sein pour qu’ils puissent gérer l’intégration dans l’économie mondiale; accroître l’efficacité institutionnelle et décisionnelle des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux qui luttent contre l’épidémie de VIH/sida; faciliter l’intégration d’initiatives en faveur de la jeunesse à la lutte contre la pauvreté et à l’action plus générale menée en matière de développement humain.

33. Le PNUD appuiera en particulier des activités qui visent à : a) fournir une assistance technique et financière suivie aux organismes nationaux chargés d’élaborer les politiques de développement et de dispenser des conseils dans ce domaine, en particulier à ceux qui décident des politiques et initiatives en matière de développement humain et de lutte contre la pauvreté; b) surveiller et évaluer les incidences de la mondialisation sur le développement humain durable, en établissant les *Rapports nationaux sur le développement humain* et d’autres documents d’évaluation des politiques; c) offrir une assistance technique, des conseils stratégiques et des services de mobilisation de fonds en vue de l’élaboration de politiques et d’activités de sensibilisation sur des aspects précis de la mondialisation et du développement humain durable; d) fournir une assistance technique et financière aux fins d’orienter les politiques et d’informer le public de manière à faire baisser l’incidence du VIH/sida; e) promouvoir et soutenir les initiatives nationales en faveur de la jeunesse, en particulier les programmes de création d’entreprises.

34. Les principaux partenaires du PNUD dans ce domaine seront le Comité consultatif national pour le développement humain, le Ministère du développement économique, le Ministère du développement humain, la société civile et les organisations de femmes, le Ministère du développement rural, les établissements universitaires, l’Association des organismes nationaux de développement, la Commission nationale de lutte contre le sida, le Département de la jeunesse et certains organismes internationaux de développement.

35. On escompte les résultats suivants : a) prise en compte accrue des principes du développement humain durable par les décideurs qui élaborent et mettent en oeuvre les politiques; b) amélioration des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté qui auront été élaborées au moyen d’un processus multisectoriel

c) création de capacités institutionnelles pour l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies multisectorielles visant à endiguer l'épidémie de VIH/sida et à en atténuer les répercussions sociales et économiques; d) création de capacités nationales pour la mise en oeuvre et la gestion de programmes et projets de lutte contre la pauvreté; e) exécution d'un programme national à long terme pour la jeunesse et la lutte contre la criminalité; f) élaboration de politiques nationales tenant mieux compte des incidences sociales de la libéralisation économique.

B. Gouvernance démocratique

36. Si le programme de réforme politique du Gouvernement a permis de faire progresser la gouvernance démocratique, tous les problèmes ne sont pas réglés. L'un des obstacles majeurs dans ce domaine tient à l'insuffisance des ressources humaines à même d'agir sur les politiques, de les élaborer et d'en suivre l'exécution, ainsi que de mettre en oeuvre et de gérer les programmes et les projets. Les principaux objectifs sont les suivants : stimuler le renforcement de la démocratie au moyen de partenariats solides entre le Gouvernement et la société civile dans le domaine de l'élaboration et du suivi des politiques; encourager la participation des citoyens et des groupes de citoyens à la gouvernance démocratique; favoriser des réformes politiques qui mènent à une plus grande décentralisation et à plus de transparence dans la gestion des affaires publiques.

37. Le PNUD s'emploiera à appuyer les activités qui visent à : a) promouvoir la création de mécanismes officiels de coordination entre le Gouvernement et les organisations de la société civile; b) rendre ces organisations mieux à même d'intervenir dans l'élaboration et le suivi des politiques dans des domaines comme le commerce et la mondialisation, la lutte contre la pauvreté, la gouvernance démocratique et la lutte contre la criminalité; c) encourager les réformes politiques qui augmentent la transparence et l'efficacité du secteur public; d) encourager une plus grande décentralisation de la gouvernance locale.

38. Les principaux partenaires du PNUD seront le Ministère du développement économique, le Ministère du développement rural, le Ministère du

développement humain, la société civile et les organisations de femmes, le Ministère de l'agriculture, l'Association nationale des maires, l'Association des chefs de conseil de village, l'Association des organismes nationaux de développement, le Mouvement de la société civile du Belize et certains organismes internationaux.

39. On escompte les résultats suivants : a) création d'un mécanisme officiel de coopération qui permette d'instaurer des partenariats entre le Gouvernement et les organisations de la société civile; b) renforcement des capacités du Gouvernement et de la société civile en matière de planification, de mise en oeuvre, de gestion et de suivi de programmes et de projets; c) prise de décisions politiques avec la participation active de la société civile et des collectivités; d) responsabilité accrue des institutions publiques; e) plus grande efficacité des administrations locales.

C. Gestion durable des ressources de l'environnement

40. Au cours du premier cadre de coopération, le Gouvernement, avec l'aide du PNUD, avait concentré ses efforts sur l'utilisation durable des ressources naturelles. Pour la période 2002-2006, il s'attachera en priorité à continuer, avec le PNUD, d'appuyer les programmes existants et de mettre en lumière le lien entre environnement et pauvreté dans la recherche d'un développement humain durable. En outre, les conditions climatiques ayant rendu le Belize plus vulnérable aux catastrophes naturelles, une importance accrue sera accordée à la prévention des crises et aux activités de relèvement. Les objectifs dans ce domaine d'activité sont les suivants : promouvoir la gestion durable des ressources naturelles du Belize; instaurer des liens plus étroits entre les programmes de protection de l'environnement et la lutte contre la pauvreté; encourager la participation du pays aux mesures régionales de protection de l'environnement; et renforcer les capacités nationales de gestion des activités de prévention des crises et de relèvement.

41. Pendant la période couverte par le deuxième cadre de coopération, le PNUD apportera son appui aux activités qui visent à : a) garantir que les projets

actuels et dans la filière sont bien menés à leur terme⁴; b) forger des liens plus solides entre les projets en matière d'environnement et la lutte contre la pauvreté; c) promouvoir la création d'un mécanisme pour l'élaboration de politiques nationales de gestion des ressources naturelles; d) développer les capacités nationales de gestion des ressources naturelles partagées par les pays de la région; e) faciliter l'intégration accrue des collectivités locales et de la société civile au mécanisme national d'intervention en cas de catastrophe naturelle.

42. Les principaux partenaires du PNUD seront le Ministère des ressources naturelles, le Ministère de l'agriculture et de la pêche, le Ministère du développement rural, la Société de la Croix-Rouge bélizienne, l'Association des chefs de conseil de village, le Mouvement de la société civile bélizienne, l'Organisation nationale de gestion des situations d'urgence, les établissements universitaires, l'Association bélizienne d'organisations non gouvernementales pour la préservation de l'environnement et la Commission centraméricaine de l'environnement et du développement.

43. On escompte les résultats suivants : a) intégration d'une approche globale du développement durable respectueuse de l'environnement lors de la planification du développement national, liée à la lutte contre la pauvreté; b) renforcement des capacités communautaires en matière de cogestion des zones protégées; c) amélioration de la capacité de la région de coordonner et d'harmoniser ses politiques en matière d'environnement; d) participation systématique des collectivités locales et de la société civile au mécanisme national d'intervention en cas de catastrophe naturelle.

IV. Arrangements en matière de gestion

⁴ Parmi les grands projets qui se poursuivront pendant la période du deuxième cadre de coopération, on peut citer le Programme de microfinancement du Fonds pour l'environnement mondial, le projet de développement et de gestion durables des ressources côtières dotées d'une grande diversité biologique, le projet de cogestion locale communautaire des zones protégées et les projets portant sur le Couloir biologique méso-américain et les récifs méso-américains.

Mobilisation des ressources

44. Au fil des ans, le PNUD a renforcé son aptitude à utiliser ses ressources de base comme capitaux d'amorçage pour mobiliser auprès de ses homologues et de tierces parties les fonds nécessaires à la mise en oeuvre des programmes. Cette méthode sera d'autant plus importante pendant la période du deuxième cadre de coopération que le bureau du Belize devra continuer de travailler avec des ressources de base limitées. Il s'emploiera à dialoguer avec le Gouvernement, la société civile et les organisations internationales dans le but de concevoir et de mettre en oeuvre des projets utiles qui se prêtent manifestement au partage des coûts. Il cherchera, en outre, à utiliser le nouveau fonds d'affectation spéciale thématique ainsi qu'à créer et à gérer à l'échelon local des services de développement axés sur les politiques. Une stratégie centrale consistera à mieux équilibrer les fonds entre les trois domaines d'activité.

Gestion et évaluation du programme

45. Le bureau du PNUD au Belize continuera de bénéficier de l'appui du bureau d'El Salvador dans les domaines de l'administration et de l'élaboration du programme. Il s'efforcera d'identifier de nouvelles possibilités de décentralisation, et le dispositif actuel d'appui au Belize mis en place par le bureau d'El Salvador sera maintenu. Le PNUD assurera la supervision, la gestion et l'évaluation du programme en prenant part aux travaux des comités directeurs des projets, des commissions, conseils et comités nationaux, ainsi que de ses propres mécanismes internes d'examen et d'évaluation (examen tripartite et évaluations annuelles, par exemple). Des réunions annuelles de tous les directeurs de projet du PNUD seront organisées pour arriver à une évaluation de l'impact global du programme, et certains projets seront aussi évalués. L'accent sera mis davantage sur l'efficacité dans le décaissement des fonds et les procédures d'achat internationales. Le Gouvernement a accueilli favorablement la mise en place d'une nouvelle structure au bureau du PNUD, comprenant un représentant résident assistant et un administrateur de programmes.

Coordination des activités du système des Nations Unies

46. La coordination entre le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de

la santé (OMS) et le PNUD a été renforcée grâce à la création d'une Maison des Nations Unies à Belmopan, capitale du Belize. La coordination des services administratifs et les communications s'en trouvent améliorées. La gravité de certains problèmes; qui se posent au pays, tels que le VIH/sida, la gestion des catastrophes naturelles ou la lutte contre la pauvreté, a également incité les différents organismes à mieux coordonner leur action par l'intermédiaire des divers groupes thématiques. L'évaluation de pays menée actuellement et l'harmonisation des différents cycles de coopération prévue en 2002 permettront de renforcer encore la coopération et la coordination entre l'UNICEF, l'OMS et le PNUD.

Annexe

Objectifs de mobilisation des ressources pour le Belize, 2002-2006

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Source</i>	<i>Montant</i>	<i>Observations</i>
Ressources ordinaires du PNUD		
Montant estimatif du report	-14	Comprend le report des MCARB 1.1.1 et 1.1.2 et les allocations au titre des services d'appui administratif et opérationnel
MCARB 1.1.1	81	Affecté immédiatement au pays.
MCARB 1.1.2	0 à 100 % du MCARB 1.1.1	Cette fourchette est présentée aux fins de planification initiale seulement. L'affectation effective dépendra de l'existence de programmes de qualité. Tout accroissement dans les limites de cette fourchette dépendra également de la disponibilité des ressources.
MCARB 1.1.3	100	
SPPD/STS	-	
Total partiel	167^a	
Autres ressources du PNUD		
Participation aux coûts du Gouvernement	150	
Participation aux coûts de tierces parties	540	
Fonds, fonds d'affectation spéciale et autres	4 752	
Total partiel	5 442	
Total général	5 609^a	

^a Non compris le MCARB 1.1.2 qui est affecté sur une base régionale en vue d'emploi ultérieur selon les demandes présentées par les pays.

Abbreviations : SPPD = appui à l'élaboration des politiques et des programmes; STS = appui aux services techniques; MCARB = montant cible pour l'allocation des ressources de base.